

## MAISON DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

### PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

#### APPEL À PROJET

La Maison des affaires publiques et internationales lance deux concours pour soutenir le développement de projets de recherche et de demandes de subvention.

**Subventions exploratoires :** Ce concours finance cinq (5) projets exploratoires à la hauteur de 8 000\$ chacun. Les projets doivent répondre à la mission de la Maison et servir de levier pour le développement de nouveaux projets aboutissant à des demandes de subvention.

**Soutien au développement de demandes de recherche importantes :** Ce concours finance cinq (5) projets de développement de demandes de subvention, d'un montant de 10 000 \$ chacune, pour les programmes de partenariat de recherche du Conseil de recherche en Sciences humaines du Canada (CRSH), le programme de soutien aux équipes du Fonds de recherche du Québec (FRQ) ou d'autres programmes de subventions collaboratives d'envergure à l'hiver 2025, avec la possibilité d'un renouvellement au trimestre d'été 2025.

#### Objectifs

Ces programmes visent à soutenir les professeurs réguliers en sciences sociales dans la préparation d'une demande auprès d'organismes subventionnaires et à développer les projets de recherche associés à la Maison afin de remplir sa mission.

#### Critères

- **Contribution du projet à la mission de la Maison :** La Maison des affaires publiques et internationales a comme mission de produire les meilleures connaissances pour la prise de décision et favoriser le transfert des connaissances et leur mobilisation par les décideurs afin que les recherches aient un impact réel sur l'action publique. Elle vise trois objectifs principaux : comprendre le présent pour outiller l'action en matière de politiques publiques et d'affaires internationales à partir de connaissances rigoureuses; mobiliser une expertise de premier plan pour éclairer la prise de décision ; et construire l'avenir en stimulant la réflexion des gouvernants sur des objectifs à long terme et des futurs désirables plus lointains.
- **Caractère pluridisciplinaire et collaboratif du projet et de la demande de subvention à développer.** Pour les [subventions exploratoires](#), un professeur peut être le seul chercheur, cependant la description du projet doit expliquer comment la demande de subvention envisagée répondra à ce critère.
- **Qualité et originalité du projet :** excellence du parcours de recherche en fonction de l'avancement de carrière.

- **Faisabilité de dépôt d'une demande de subvention** aux prochains cycles de concours et plan d'action viable pour la réalisation de la demande.
- **Exploration de nouveaux sujets de recherche** par rapport à la carrière antérieure et aux projets en cours (applicable aux [subventions exploratoires](#) seulement).

### **Admissibilité**

Dans le cadre de ce programme, le chercheur principal doit être un professeur régulier en sciences sociales (adjoint, agrégé, titulaire) à l'Université de Montréal. La priorité sera donnée aux chercheurs affiliés à la Maison et aux professeurs ayant déposé une demande d'adhésion.

### **Montant et durée**

[Subventions exploratoires](#) : montant maximum par demande 8 000\$. Il s'agit d'une subvention individuelle d'un an avec prolongation automatique de 9 mois.

[Soutien au développement de demandes de recherche importantes](#) : montant maximum par demande pour le trimestre d'hiver 10 000\$. Les projets sélectionnés pourront être renouvelés à la même hauteur pendant le trimestre d'été en démontrant l'avancement satisfaisant des travaux.

### **Dossier à soumettre**

1. Projet (2 pages), qui explique clairement le lien avec la mission de la Maison
2. Type de subvention visé et calendrier de réalisation de la demande (1 page)
3. Budget détaillé (1 page)
4. CV du chercheur principal. Pour [le soutien au développement de demandes de recherche](#), un courriel de confirmation de collaboration doit être soumis par tous les co-chercheurs avec courte biographie décrivant leurs projets et intérêts de recherche (deux paragraphes).

Dossier à soumettre dans **un seul fichier PDF** avec les documents dans la séquence indiquée.

### **Délais**

Demande à déposer au **plus tard le 15 janvier 2025** à l'adresse : [maison-api@fas.umontreal.ca](mailto:maison-api@fas.umontreal.ca). Les réponses seront envoyées d'ici le 24 janvier 2025. Les fonds seront rendus disponibles au cours du mois de février.